

DÉCLARATION DE CRÉANCE à adresser au Mandataire Judiciaire

Mandataire Judiciaire

(Nom, adresse)

SELARL PIERRE-HENRI FRONTIL
Maître Pierre-Henri FRONTIL
2 Place Victor Basch
CS 20019
11890 CARCASSONNE

Créancier

(Nom, Adresse et Référence)

Mandataire du créancier

(Nom, Adresse et Référence)

Débiteur

(N°Mandat, Nom/Dénomination, Adresse)

14140
OCASTEL OPTIC SAS
211 Route de Villasavary
Centre Commercial OCastel
11400 CASTELNAUDARY

Procédure

Date du Jugement

17 septembre 2025

Nature du Jugement

Procédure de Sauvegarde

CRÉANCE DÉCLARÉE

(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

Montant déclaré

Fait à

, le

Nom et qualité du signataire

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de :

Signature (Certifiée sincère)